
**Nombre de membres
en exercice:** 29

Séance du jeudi 1er juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le premier juin l'assemblée régulièrement convoquée le 24 mai 2017, s'est réunie sous la présidence de M. Alain MARC.

Présents : 24

Votants: 28

Sont présents: Jacques ARLES, Daniel AURIOL, Denis BEL, Benjamin BOISSIERE, Marie-Chantal CALMES, Jean CAPEL, , Marcel CALMELS, Bernard CASTANIER, Nicole FABRE, Jean-Claude FOURNIER, Jean FROMENT, Mathieu HENRY, Michel HERAUD, Alain LADAME, Régis MALIE, Francis MANCINO, Alain MARC, Danièle MERANDON, Jérôme MOURIES, GENIEYS Sylvie, Claude REYNES, Laurent SALSON, Christian TREMOLIERES, Joël VAYSSETTES

Représentés: . Guy POUDEROUS, Dominique BOYER, Jean-Luc CRASSOUS, SAADA Khaled

Absents: Jean-Claude NIEL

Secrétaire de séance: Jean-Claude FOURNIER

ORDRE DU JOUR :

A 16 h, intervention de Mme Véronique Bastide accompagnée de 5 membres du Conseil départemental pour définir les axes prioritaires de la communauté pour favoriser l'attractivité du territoire.

A 18h30 : M. ARLES Jacques, président de séance, en tant que 1er Vice-Président sortant de la CCMRT , déclare la séance du Conseil Communautaire ouverte.

1°) Approbation du CR du jeudi 11 mai 2017 : approuvé à l'unanimité.

2°) Election du Président :

Suite à la démission, en date du 22 mai 2017, pour motif de cumul de mandats, de M. Alain Marc élu Président de la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn le 17 avril 2014, il convient d'élire un nouveau Président.

M. ARLES propose de désigner comme secrétaire de séance M. FOURNIER Jean-Claude ce qui est accepté à l'unanimité.

M. ARLES fait procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn. Il précise que M. CASTANIER Bernard a proposé sa candidature et demande s'il y a d'autres candidats.

Par 22 voix pour, **M. CASTANIER Bernard** est élu Président de la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn et prend la présidence de séance.

Il donne lecture de la charte de l' élu local.

3°) Détermination du nombre de vice-Présidents :

M. le Président indique que la loi permet la nomination maximale de 20% du nombre de conseillers soit 6 vice-présidents. Il propose de retenir ce nombre (tout en précisant qu'à titre dérogatoire il serait possible de porter ce nombre de 20 à 30% soit 8)

Délibération approuvée à l'unanimité.

4°) Election des Vice-Présidents :

Monsieur le Président propose de conserver les 6 postes aux compétences de la CMRT, ainsi énoncés dans l'ordre :

1 ^{er} Vice-président	2 ^{ème} Vice-président	3 ^{ème} Vice-président	4 ^{ème} Vice-président	5 ^{ème} Vice-président	6 ^{ème} Vice-président
Chargé de : La voirie, des travaux et du personnel technique	Chargé des : Finances et de l'administration	Chargé du : Développement économique, de l'urbanisme, de l'habitat	Chargé du : Développement touristique	Chargé de : La culture et des associations, des actions éducatives et des transports	Chargé de : L'environnement et des déchets (collecte OM)

***Election du vice-Président 1 chargé de la VOIRIE, des Travaux et du Personnel :**

M. le Président indique qu'il a reçu la candidature de Mr ARLES Jacques et demande s'il y a d'autres candidats à cette vice-présidence ?

Par.26 voix **M . ARLES Jacques** est élu vice-Président chargé de la VOIRIE des Travaux et du Personnel.

***Election du vice-Président 2 chargé des FINANCES, de l'Administration :**

M. le Président indique qu'il a reçu la candidature de Mr Jean-Claude FOURNIER et demande s'il y a d'autres candidats à cette vice-présidence ?

Par 27 voix pour **M. FOURNIER Jean-Claude** est élu vice-Président chargé des FINANCES et de l'Administration.

***Election du vice-Président 3 chargé du Développement Economique, de l'Urbanisme, et de l'Habitat :**

M. le Président indique qu'il a reçu la candidature de Mr Christian TREMOLIERES et demande s'il y a d'autres candidats à cette vice-présidence ?

Par 25 voix pour, **M. TREMOLIERES Christian** est élu vice-Président chargé du Développement Economique, de l'Urbanisme, et de l'Habitat.

***Election du vice Président 4 chargé du « Développement Touristique » :**

M. le Président indique qu'il a reçu la candidature de M. Francis MANCINO et demande s'il y a d'autres candidats à cette vice-présidence ?

Par 23 voix pour, **M. MANCINO Francis** est élu vice-Président chargé du développement Touristique.

***Election du vice-Président 5 chargé de la « Culture et des Associations » des Actions Educatives et des Transports à la demande :**

M. le Président indique qu'il a reçu la candidature de Mr Daniel AURIOL et demande s'il y a d'autres candidats à cette vice-présidence ?

Par 22 voix pour, **M. AURIOL Daniel** est élu vice-Président chargé de la « Culture et des Associations » des Actions Educatives et des Transports à la demande.

***Election du vice-Président 6 chargé de l'Environnement et de la Gestion des Déchets (Collecte O.M.) :**

M. le Président indique qu'il a reçu la candidature de M MATHIEU Henri et demande s'il y a d'autres candidats à cette vice-présidence ?

Par 18 voix pour **M. MATHIEU Henri** est élu vice-Président chargé de l' Environnement et de la Gestion des Déchets (Collecte O.M.).

Membres du Bureau :

M. le Président précise que conformément aux statuts de la CMRT, le bureau est composé du Président et des 6 Vice-Présidents.

5°) Vote des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents :

M. le Président rappelle que l'indemnité de fonction se calcule à partir d'un taux appliqué à la base de l'indice terminal de la fonction publique territoriale qui est actuellement de 1022 .

M. le Président propose de réduire de moitié ces indemnités de fonction autorisées.

Il propose un taux de 20,62 % de l'indice 1022 pour le Président et un taux de 8,25 % de l'indice 1022 pour les vice-présidents.

Délibération approuvée à l'unanimité.

6°) Délégations du Conseil de Communauté au Président :

Par vote à l'unanimité les délégations du Conseil au Président sont approuvées.

7°) Modification du plan de financement du programme voirie : (D.E.T.R.)

En raison de la notification du montant de la DETR 2017 du programme voirie, le conseil vote un nouveau plan de financement intégrant cette DETR qui est d'un montant de 71 781.70€ pour un montant HT de travaux de 656 665€ (+ 16 000€ par rapport à 2016) ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h.

Le Secrétaire de Séance :
Jean-Claude FOURNIER